

528

Gare Saint-Lazare Porte de Clichy

A partir du lundi 3 juin 2019*,
l'itinéraire de la ligne 528 est modifié
entre Pont Cardinet et Porte de Clichy,
pour une desserte plus directe
du Tribunal de Grande Instance (TGI)
depuis Gare Saint-Lazare.

Itinéraire :

- Direction Porte de Clichy : circulation boulevard Pereire, rue Mère Térésa, rue Rostropovitch et rue du Bastion.
 - Direction St-Lazare : circulation rue du Bastion, rue Rostropovitch, rue Cardinet puis rue de Rome.
- En cas de fermeture de la rue du Bastion, la ligne circulera allée Colette Heilbronner.*

Arrêts desservis :

Gare St-Lazare >> Pont Cardinet >> Rostropovitch
Pont Térésa >> Berthier Rostropovitch >> Porte de Clichy

* date de mise en service
sous réserve de confirmation par la RATP.

